



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E119032

VALABLE JUSQU'AU 31/01/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/03/2021
200 000

Raison sociale : MENUISERIE CHARPENTE PONTIER YVES - MCPY

Sigle : MCPY

LE VILLERET
43170 CHANALEILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE PUY EN VELAY 2003B00145

Siret : 448 825 992 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 82 02478

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 179549690034

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 179549690034

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Téléphone : 04 71 74 35 21

Portable : 06 77 40 25 16

Fax :

Site Internet :

E-mail : yves.pontier@orange.fr

Responsabilité légale :

PONTIER YVES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	15/12/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.